

AVENIR EN COMBRAILLES / DIVERS DROITE

VIVRE ET FAIRE VIVRE NOTRE TERRITOIRE

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES / CANTON DE SAINT-OURS-LES-ROCHES

Madame, Monsieur, Électrice, Électeur de notre canton.

C'est avec fierté que nous nous présentons devant vous, habitants de ce canton de Saint-Ours-les-Roches, pour vous soumettre notre candidature aux élections, afin de vous représenter au Département pour défendre et promouvoir notre territoire.

De par sa taille, son tissu économique et sa démographie, notre canton est riche de sa diversité. L'équipe que nous avons constituée se veut représenter au mieux sa géographie. Nous voulons apporter un souffle nouveau, du nord au sud des Combrailles en étant plus proche de chacun.

Émilie HEUGAS

Adjointe au Maire de Messeix

Vladimir LONGCHAMBON Maire de Montfermy

Remplaçants:

Monique BLOSSE Adjointe au Maire de Pontgibaud

Alexandre ECHALIER
Responsable marketing

20 & 27 JUIN 2021

Aujourd'hui, c'est sans appartenance politique que nous nous présentons. Notre ambition est de susciter un vote par adhésion à un projet que nous voulons incarner, loin des querelles de partis qui n'ont pas leur place dans la défense du territoire. Seules comptent la compétence, la disponibilité, la proximité, votre écoute et celle de vos élus locaux. Notre engagement se limitera à ce seul nouveau mandat.

C'est avec énergie et force que nous voulons faire remonter, depuis le terrain, les dossiers essentiels à notre canton. C'est en lien direct avec vous, sur notre tissu économique et notre patrimoine que notre équipe s'investit. Nous nous engageons à consacrer autant de temps que nécessaire pour participer activement à la gestion de notre Département et à ses orientations pour l'avenir.

Tout ceci doit se faire dans une étroite et constructive relation avec vous qui partagez assurément ces mêmes convictions. Il nous tient particulièrement à cœur de redonner de l'intérêt à ce choix que vous donnent ces élections. Participer à ce scrutin essentiel à la vie de notre collectivité nous permettra de combattre l'abstention.

Nous nous tenons bien sûr à votre disposition pour aborder les sujets qui traitent des intérêts de la population de notre Canton. Nous le serons aussi après, dans la continuité de cet engagement initial qui dépend de votre choix collectif.

Nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

— ET VOUS

La collectivité territoriale qu'est le Conseil Départemental est constituée de 31 cantons qui élisent chacun deux conseillers Homme-Femme, avec respectivement deux suppléants.

Elle gère un budget d'environ 720 millions d'euros et son assemblée est renouvelable tous les six ans.

Ses missions principales sont les suivantes :

Les collèges (23 millions d'euros)

Le Conseil Départemental a la charge de l'entretien des bâtiments des collèges. Il fournit également des agents, personnels auxiliaires indispensables au bon fonctionnement des établissements. Cette compétence peut s'étendre aux infrastructures périscolaires.

Les routes (44 millions d'euros)

Le Conseil Départemental est chargé d'entretenir et de moderniser les routes départementales (à distinguer de la voirie communale et des routes nationales). Il assure de plus le déneigement pendant les périodes hivernales sur ces axes.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S) (33 millions d'euros)

En dehors de la partie opérationnelle, il est totalement dépendant du Conseil Départemental, y compris au niveau des casernements et des équipements. Au delà des incendies traditionnels, il assure, pour la plus grande part de son activité, le secours aux personnes en lien avec le SAMU si nécessaire.

Le Sanitaire et Social

(358 millions d'euros)

Le Conseil Départemental a un rôle essentiel dans le domaine social, c'est son plus gros pôle de dépenses. Il assure la gestion des domaines suivants : Aide aux personnes Agées (APA), Prestation Compensatoire du Handicap (PCH), MDPH, RSA, aide à l'enfance, à la famille et personnes en difficulté...

L'aide aux territoires

(61 millions d'euros)

Ces actions peuvent être très diversifiées tant dans les domaines de la culture, du sport, de la transition écologique, du tourisme ou de l'agriculture et équipement des zones rurales.

Les transports (5 millions d'euros)

Le Conseil Départemental assure le transports scolaires des enfants en situation de handicap.

Les moyens humains et la gestion des infrastructures (194 millions d'euros)

Près de 2400 agents sont employés par le Conseil Départemental pour mener à bien ces missions. Il a de plus à charge l'entretien de ses bâtiments et de leur fonctionnement.

C'est dans l'organisation et la gestion de tous ces domaines d'activité qu'interviendront les deux Conseillers Départementaux que vous allez élire les 20 et 27 juin prochains avec ...

